Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_05-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 57

PRÉSENTS : 48

VOTANTS : 56

L'an deux mille vingt six, le seize septembre
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
JESTIN Roland, Brélès ; BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; JAOUEN Rachel, Landunvez ; BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; STIENNE Thierry, Le Conquet ; GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané ; HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané ; CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané ; LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel ; MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel ; PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel ; LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel ; COROLLEUR Bruno, Molène ; TALARMIN André, Plouarzel ; CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; BATANY Philippe, Plouarzel ; HOARAU Monique, Plouarzel ; CARREGA David, Ploudalmézeau ; LAOT Anne, Ploudalmézeau ; LETARD Murielle, Ploudalmézeau ; BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; VINCE Logann, Ploudalmézeau ; CORRE Stéphane, Plougonvelin ; LE RU Sylvie, Plougonvelin ; CHAMPEAU Joël, Plougonvelin ; SAUNIER Solenn, Plougonvelin ; PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; PAGE Odile, Ploumoguer ; GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; PAYEN Henri-Marc, Plourin ; LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; MOUNIER Gilles, Saint Renan ; NOLL Suzanne, Saint-Renan ; BRIANT Denis, Saint-Renan ; SOLLIEC Caroline, Saint Renan ; LE CORRE Albert, Saint Renan ; JAOUEN Armelle, Saint Renan ; KEREBEL Lucien, Trébabu ; TREGUER Reun, Tréouergat

ABSENTS EXCUSES :
COLIN Christophe, Landunvez a donné pouvoir à JAOUEN Rachel
LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré a donné pouvoir à RAGUENES Joseph
TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à CLECH Frédérique
DENIEL Romain, Ploudalmézeau a donné pouvoir à LAOT Anne
BRIEND Patrick, Porspoder a donné pouvoir à TALARMIN André
COLLOC Jean-Louis, Saint Renan a donné pouvoir à BRIANT Denis
DUSSORT Fabienne, Saint Renan a donné pouvoir à LE CORRE Albert

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_05-DE

GULCZINSKI Xavier, Saint Renan a donné pouvoir à JAOUEN Armelle
MASSON Catherine, Porspoder

Madame GODEBERT Viviane a été élue secrétaire de séance.

CC2026_09_05 : CONSEIL D'EXPLOITATION DU PORT DE L'ABER ILDUT - MODIFICATION DE COMPOSITION

EXPOSÉ

La composition du Conseil d'exploitation du port de l'aber Ildut a été approuvée par le conseil communautaire en date du 29 avril 2026.

Suite à l'élection de son conseil municipal, la commune d'Île-Molène demande la désignation de Monsieur Jean-François ROCHER, conseiller municipal, au sein du conseil d'exploitation.

DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriale et notamment les articles R. 2221-2 et suivants,
Vu les statuts des régies autonomes des SPIC et des SPA de la Communauté de communes du Pays d'Iroise,
Vu la délibération du conseil communautaire du 29 avril 2026 portant création et composition du Conseil d'exploitation du port de l'aber Ildut,

Considérant la demande de la commune d'Île-Molène de désigner Monsieur Jean-François ROCHER en tant que représentant au sein du conseil d'exploitation,

Il est proposé au conseil communautaire de :

- MODIFIER la composition du Conseil d'exploitation du port de l'aber Ildut en désignant Monsieur Jean-François ROCHER pour représenter la commune d'Île-Molène,
- FIXER la composition du Conseil d'exploitation Port Aber Ildut de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260916-CC2026_09_05-DE

CONSEIL EXPLOITATION PORT ABER ILDUT

Commune	Conseillers communautaires	Conseillers municipaux
BRÉLÈS		Yann DURAND
LAMPAUL-PLOUARZEL	Tristan BREHIER	Christophe FAVE
LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU	Anne APPRIOUAL	
LANDUNVEZ		Pascal THOMAS
LANILDUT	Jean-Noël BRIANT	Jean-Luc JEGOU
LANRIVOARÉ		
LE CONQUET		
LOCMARIA-PLOUZANÉ	Loïc RAULT	
MILIZAC- GUIPRONVEL		
MOLÈNE		Jean-François ROCHER
PLOUARZEL	**président**	Eric ROUDAUT
PLOUDALMÉZEAU		
PLOUGONVELIN		
PLOUMOGUER	Odile PAGE	
PLOURIN	Henri-Marc PAYEN	
PORSPODER		Jean-Michel CROGUENNOC
SAINT RENAN	Suzanne NOLL	
TRÉBABU		
TRÉOUERGAT		

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire de séance

Le Président,
TALARMIN André

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.